



FORMATIONS D'ARBITRES

APPEL A CANDIDATURE

❖ **ARBITRE VTT niveau régional**

Conditions :

- Être licencié à la FFC pour 2024
- Avoir :
 - 14 ans minimum en 2024 pour prétendre au niveau jeune arbitre.
 - 18 ans minimum en 2024.

FORMATION THEORIQUE

- Deux journées de formation seront organisées, les 26 et 27 octobre 2024 à SQY au siège du comité régional.
- La formation est gratuite.

Si vous êtes intéressé par une de ces formations, (ou pour tous renseignements complémentaires) merci de poser candidature auprès de :

Marc ANSERMIN
Président de la Commission Régionale du Corps Arbitral
Au plus tard le 15 septembre 2024
arbitre@cif-ffc.fr